

MICHÈLE DIETRICH, LAURÉATE 2008

### « Le trophée LCL nous a bien aidés »

Les lecteurs des DNA ont jusqu'au vendredi 13 novembre pour choisir l'une des six candidates pressenties pour recevoir le trophée LCL 2009 (\*), qui désignera une femme d'Alsace qui fait particulièrement bouger la région (et qui remettra son prix à l'association de son choix). La lauréate 2008 du trophée LCL était Michèle Dietrich, présidente d'une association de parents d'enfants handicapés dans le Bas-Rhin, qui fait ici le bilan un an après réception de ce prix.

L'enveloppe de 10 000 € qui accompagnait le trophée 2008 ? Michèle Dietrich n'hésite pas : *« Ça m'a permis de me concentrer sur le travail de fond et pas uniquement sur la recherche de financements. »* Mère de trois enfants, dont un lourdement handicapé, Michèle Dietrich avait été primée l'an dernier pour le combat qu'elle mène avec l'APEH. L'association de parents d'enfants handicapés qu'elle a fondée en 2005 milite pour le « droit au répit » : ce *« besoin légitime qui reconnaît à la personne en situation de handicap et à son entourage la possibilité de souffler moralement et physiquement à intervalles réguliers »*.

L'enveloppe offerte par LCL a financé un an de fonctionnement de groupes de paroles, une conférence sur les mesures de tutelle ainsi qu'une table ronde parents-professionnels. Elle a aussi permis de *« se faire repérer »* par le Kiwanis-Club, et Fond'action Alsace (dont elle vient de recevoir un prix d'encouragement).



Michèle Dietrich, lauréate 2008 du trophée LCL. (Photo DNA)

Plus que tout, le trophée a conforté l'APEH dans ses luttes en matière d'accueil temporaire, de petite enfance et de périscolaire ou d'aide à domicile.

Les finances permettent encore un an de fonctionnement (25 000 €), *« mais dès que l'on ajoute une idée il faut penser budget... »* Pour trois d'entre elles, Michèle Dietrich l'a trouvé : une plaquette de sensibilisation (en partenariat avec la maison départementale des personnes handicapées), une permanence téléphonique et deux nouveaux groupes de parole (à Strasbourg) viennent de voir le jour. Reste encore le projet « Respir' sitting », du soutien à la maison avec des étudiants (7 000 €), une enquête auprès des fratries... Et surtout le pressant besoin d'une personne avec des connaissances juridiques qui se consacrerait à monter les dossiers de subvention, à répondre aux appels d'offre. Avis! N. S.

(\*) Il faut choisir entre Malika Abelaoui, Agnès Acker, Marianna Chelkova, Monique Funck, Manou Massez, Fatima Riahi (voir la présentation de ce trophée dans le troisième cahier des DNA de ce jour).